

Audit du projet informatique clé Télécommunications de l'armée

Défense – Commandement des Opérations

L'essentiel en bref

Le projet informatique clé « Télécommunications de l'armée » (TC A) a pour objet l'acquisition d'une solution en réseau harmonisée sur le plan technique pour le transport de données (en partie) mobile et la communication vocale de l'armée. Composé de sept phases, le projet porte sur un volume d'acquisition de quelque 1,8 milliard de francs et une durée de 17 ans.

Le Contrôle fédéral des finances (CDF) a axé son audit sur la deuxième phase d'acquisition, soit le remplacement du système de communication mobile. Il s'est avéré que de nombreux éléments sont en bonne voie, mais que le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports doit répondre à des questions de fond. En outre, le CDF a vérifié où en était la mise en œuvre de recommandations qu'il avait formulées en 2016 et 2017. Sur quatre recommandations, deux ont été appliquées et deux restent en suspens.

La maturité d'acquisition est formellement atteinte, mais des réserves sur l'emploi par la troupe

Sur le plan formel, la procédure d'appel d'offres a été choisie et exécutée correctement. La procédure par étapes invitant à soumissionner a tenu compte du marché international. Au regard d'un degré de performance plus élevé, d'un meilleur rapport qualité-prix et de son potentiel de développement, la solution de l'entreprise israélienne Elbit Systems Ltd. a été retenue. Le CDF estime que les conditions formelles sont réunies pour déposer une requête de maturité d'acquisition, celle-ci étant nécessaire à l'intégration du projet dans le message 2020 sur l'armée.

En raison de lacunes, les deux systèmes du projet TC A ont été déclarés adaptés sous réserve d'un usage de la troupe en 2019. Tandis que quelque 300 lacunes avaient été identifiées en 2017, il en restait environ 70 en 2019, dont 15 jugées critiques. Il est attendu que le fournisseur comble toutes les lacunes d'ici au déploiement du modèle de série. Du fait des risques liés à ces lacunes, le CDF recommande de suivre l'évolution de près jusqu'au déploiement.

Les examens effectués montrent certes que les exigences logistiques sont remplies. Mais le contenu – en particulier le concept de gestion du système – reste parfois très rudimentaire et sera précisé une fois le modèle choisi. Le CDF juge risquée cette façon de procéder, car l'exploitation et l'entretien sont connus pour être des facteurs de coûts importants.

armasuisse Sciences et Technologies ne fournit pas de conseils indépendants sur les questions de technologies

Dans le cadre des projets d'armement, armasuisse Sciences et Technologies (S+T) teste les qualités techniques des produits et des systèmes lors d'essais sur le terrain ou en laboratoire. Comme un comité spécialisé, S+T fournit aussi des conseils aux mandants et à l'équipe du projet sur les questions de technologies entre les services demandeurs, les services

d'achat et l'industrie. S+T vérifie également les exigences techniques. Lors des tests, la performance réelle des systèmes est mesurée dans le contexte suisse. Il n'y a pas de deuxième avis indépendant par rapport à armasuisse et aux services demandeurs sur le choix des technologies.

S+T joue un rôle important dans le processus d'évaluation du nouveau matériel d'armement de l'armée. S+T montre quelles technologies offrent un potentiel pour des solutions techniques. armasuisse Acquisitions recherche des systèmes dotés des technologies appropriées sur le marché et procède à leur évaluation. S+T accompagne la procédure d'évaluation et indique les éventuelles lacunes techniques de la solution choisie. Le fabricant tente alors de combler ces lacunes avec des mises au point. Pour le projet TC A, le CDF est formel : S+T a effectué un transfert de technologies dont les deux soumissionnaires ont pu bénéficier. Ceci ressort clairement du processus qui doit mener d'un prototype au produit final adapté à l'usage de la troupe.

L'architecture et le calendrier du projet global sont à surveiller

Chaque année, le projet a été prolongé de presque un an par rapport au calendrier initial établi en 2012, ce qui montre la difficulté, voire l'impossibilité de planifier précisément des travaux sur une très longue période. Il est donc impératif de se demander quelles prémisses en matière d'architecture et d'acquisitions peuvent être appliquées de façon judicieuse sur une période de planification aussi longue.

Les travaux liés au développement de l'architecture ont été mandatés en 2016 seulement. Or l'équipe du projet et le domaine Défense les avait déjà lancés. La recommandation que le CDF avait formulée à cet égard en 2017 n'a certes pas encore été mise en œuvre, mais un bon degré de maturité a été atteint. Des questions sur l'architecture de la solution, qui est en cours d'élaboration avec le fournisseur, et à l'achèvement et l'adoption du « concept Architecture V » de l'architecture métier restent ouvertes.

Le projet global TC A reste pertinent même après plusieurs d'années. Il crée une vue d'ensemble des systèmes et des priorités. Les documents de base montrent que le projet TC A, avec tous ses projets partiels, doit fonctionner comme un tout. En tant que solution en réseau harmonisée sur le plan technique, TC A doit remplacer des systèmes acquis indépendamment les uns des autres et utilisés de manière isolée. Afin que cet environnement de systèmes complexe soit traité comme un tout, le CDF estime que le suivi du projet doit avoir le fonctionnement d'une organisation de pilotage technologique commune à l'ensemble de l'architecture. En outre, la mise sur pied d'un environnement TC A qui recueillerait les nouveaux systèmes provenant des prochaines phases d'acquisition serait une démarche envisageable.

Texte original en allemand